

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP)**

4e séance – 25 septembre 2026 – 9 h 02 à 11 h 55

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :**Membres**

Michael Korhonen, président et conseiller municipal – District de Masson-Angers (18)

Bettyna Bélizaire, vice-présidente et conseillère municipale – District du Plateau (4) – En visioconférence

Luc Chénier, membre élu et conseiller municipal – District du Versant (14) – En visioconférence

Patrick Pilon, membre citoyen – En visioconférence

Cynthia Morin, membre citoyenne

Stéfanny St-Laurent – Assemblée des groupes de femmes d'intervention régionale de l'Outaouais (AGIR)

Mayra Jerez – Maison de la famille de Gatineau (MFG) – En visioconférence

Dominic Lafleur – Accueil-Parrrainage Outaouais (APO)

Antoine Bélanger-Rannou – Office d'habitation de l'Outaouais (OHO) – En visioconférence

Vanessa L. Constantineau – Collectif régional de la lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) – En visioconférence

Secrétaire

Anick Fortin, coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Simon Fournier, directeur – Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG)

Isabelle Plante, directrice adjointe – SPVG

Patrice Brunelle, directeur – Service de la sécurité incendie (SCI)

Claudia Cervellera, coordonnatrice à la sécurité civile – Bureau de la sécurité civile (BSC)

Nicolas Côté, chef de division, recherche, développement et stratégie organisationnelle – SPVG

Valérie Maisonneuve, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Autres personnes présentes

Isabelle Cousineau, Conseillère municipale – District du Parc-de-la-Montagne (8)

Sonia Ben-Arfa, Conseillère municipale – District de Lucerne (2)

ABSENCES :

Mélanie Théberge, membre citoyenne

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et déclare la séance publique en mode hybride ouverte à 9 h 02.

En raison de l'arrivée de nouveaux membres et de membres du personnel administratif, un tour de table est effectué afin que chacun se présente.

La présidence informe les membres que la séance est enregistrée et qu'elle sera diffusée sur le site Web de la Ville.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans changement tel que présenté.

Il est proposé par Cynthia Morin

Appuyé par Luc Chénier

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de séance du 22 mai 2026

Le procès-verbal de la 3^e séance publique de la Commission de la Sécurité publique tenue le 22 mai 2026, dont la validation s'est faite par courriel, est déposé.

Aucun suivi relatif aux séances précédentes de la Commission n'a été mentionné.

5. Période de questions du public

Isabelle Cousineau porte à l'attention de la Commission une situation récente concernant la présence, sur le territoire, d'un individu ayant des antécédents criminels dans une autre province. Elle fait état des préoccupations exprimées par certains citoyens et souligne les enjeux liés aux différences législatives entre les provinces quant à la diffusion de renseignements. Tout en reconnaissant ces préoccupations, elle invite les membres à aborder cette question avec prudence et sensibilité.

En réponse, il est précisé que les pouvoirs de diffusion d'information concernant des individus présentant un risque pour la population diffèrent d'une province à l'autre. Les membres sont également informés qu'un projet législatif provincial visant à encadrer l'évaluation des risques et la diffusion de l'information est actuellement à l'étude. La Commission convient de suivre l'évolution de ce dossier, considérant son importance pour la sécurité publique.

Patrice Brunelle et Claudia Cervellera quittent à 9 h 15.

6. Bilan 2023-2025 du Plan servir la population dans toute sa diversité – Présentation

Nicolas Côté, représentant du SPVG présente le bilan des actions du Plan d'action 2023-2025 *Servir la population dans toute sa diversité*. Il mentionne que ce plan

visent notamment à améliorer les relations avec les communautés de la diversité et les communautés autochtones, à mieux comprendre leurs réalités, à adapter les pratiques organisationnelles, à développer les compétences du personnel, à bonifier l'offre de services et à favoriser une meilleure représentativité au sein de l'organisation.

Les membres sont informés du processus d'évaluation du plan d'action, lequel a impliqué la consultation du personnel et des partenaires concernés. Les faits des résultats obtenus ainsi que les principales pistes d'amélioration identifiées sont présentés. Les actions réalisées dans le cadre des sept axes d'intervention du plan sont également exposées.

Parmi les réalisations soulignées figurent notamment la création de comités partenaires, la mise en place d'un programme de pairage entre des gestionnaires du Service et des organismes communautaires, la tenue d'activités de consultation, le développement de formations portant sur diverses réalités sociales et culturelles ainsi que l'adaptation de certaines pratiques et de certains outils organisationnels.

Les défis rencontrés, notamment en matière de diffusion de l'information, de communication des réalisations, de mobilisation des partenaires et de maintien d'un engagement uniforme au sein de l'organisation, sont également présentés. Les constats issus de cette démarche ont contribué à l'élaboration du prochain Plan d'action 2026-2029.

Des questions sont soulevées concernant le résultat indiquant qu'une partie des partenaires consultés ne percevait pas clairement les effets du plan. Il est expliqué que plusieurs répondants connaissaient peu le contenu du plan ou ne faisaient pas le lien entre les actions réalisées et les objectifs du plan, ce qui met en évidence un besoin d'améliorer les communications et la diffusion des résultats.

Les membres échangent sur le programme de pairage entre le SPVG et les organismes communautaires. Des précisions sont demandées quant à son fonctionnement, à la fréquence des échanges et à la pérennité des relations établies. Il est précisé que ce programme favorise la collaboration entre le Service et les organismes, facilite les communications lors de situations particulières et contribue à une meilleure compréhension des réalités et des besoins des différentes clientèles. Une révision du programme est en cours afin d'en harmoniser les pratiques et d'intégrer de nouveaux partenaires.

Les membres soulignent également l'importance du rôle joué par les organismes communautaires dans le développement de relations de confiance avec les diverses communautés et dans l'amélioration des interventions policières. Il est ajouté que la diversité des réalités présentes sur le territoire nécessite une adaptation continue des pratiques et des approches.

Enfin, des échanges portent sur les initiatives de recrutement et de sensibilisation auprès des jeunes. Les membres encouragent la poursuite des actions visant à faire connaître la profession policière auprès des élèves et des conseillers en orientation afin de susciter un plus grand intérêt envers cette carrière.

Vanessa L. Constantineau quitte à 10 h 08. Le quorum est maintenu.

7. Mise à jour du nouveau Plan servir la population dans toute sa diversité - Présentation

Nicolas Côté, représentant du SPVG, présente les différentes étapes ayant mené à l'élaboration du Plan d'action 2026-2029 *Servir la population dans toute sa diversité*. Il précise que ce nouveau plan s'inscrit dans la continuité du précédent et vise principalement à consolider les actions déjà mises en œuvre. Son élaboration repose sur les constats issus du bilan 2023-2025 ainsi que sur les commentaires recueillis auprès du personnel, des partenaires et des différentes communautés.

Le Plan s'articule autour de sept axes d'intervention visant notamment le développement des connaissances et des compétences du personnel, le recrutement et la rétention d'employés issus des communautés autochtones et de la diversité, l'amélioration des pratiques organisationnelles, le renforcement des partenariats communautaires, la poursuite des activités de rapprochement avec les citoyens ainsi qu'une meilleure diffusion des réalisations du Service.

La présentation met également en lumière la volonté du SPVG de favoriser le transfert des connaissances acquises en formation vers l'application concrète sur le terrain, notamment par le recours accru à des mises en situation et à des scénarios pratiques. Des mesures sont également prévues afin de soutenir davantage les employés issus de la diversité et de mieux répondre aux réalités de certaines clientèles dans la prestation des services policiers.

Le Service indique vouloir poursuivre la collecte de données, structurer davantage les partenariats avec les organismes communautaires, bonifier le programme de pairage et développer de nouvelles initiatives de rapprochement avec les communautés. Une attention particulière sera également portée à la valorisation et à la diffusion des actions réalisées afin d'en accroître le rayonnement auprès de la population.

Les membres échangent sur les mécanismes de suivi des crimes haineux et sur les indicateurs utilisés pour en mesurer l'évolution sur le territoire. Il est précisé que les données font l'objet d'analyses et d'un suivi par le SPVG. Il est souligné qu'un défi demeure quant à la dénonciation de certaines situations, ce qui peut limiter la portée des données disponibles. L'importance de sensibiliser la population à signaler ces événements est également évoquée.

Des discussions portent également sur la collaboration entre le SPVG et les autres services municipaux afin de s'assurer que les événements pouvant présenter un caractère haineux soient adéquatement signalés et documentés. Il est mentionné que des démarches sont en cours afin d'améliorer les mécanismes de transmission de l'information.

Les membres saluent les actions présentées dans le cadre du Plan d'action 2026-2029 et s'interrogent sur le positionnement du SPVG par rapport aux autres organisations policières. Il est mentionné que plusieurs initiatives mises en place sont innovantes et que l'approche privilégiée repose sur la prévention, le renforcement des liens avec les communautés et le développement de relations de confiance avant que des problématiques ne surviennent.

Enfin, les membres soulignent l'importance de poursuivre les actions de sensibilisation, de rapprochement et d'inclusion dans un contexte où certains discours discriminatoires sont en croissance. Les efforts déployés par le SPVG pour promouvoir le respect de la diversité et favoriser une culture organisationnelle inclusive sont salués.

8. Divers

8.1. Suivi des recommandations, s'il y a lieu

Aucun élément d'information n'est ajouté à cette section.

La présidence félicite et remercie le Service de police pour l'organisation du déjeuner-bénéfice tenu récemment au profit de l'AQETA Outaouais, organisme venant en aide aux personnes ayant un trouble d'apprentissage. Il souligne l'importance de cette initiative pour la communauté.

En réponse, il est indiqué que l'activité a permis d'amasser près de 47 000 \$. Les sommes recueillies serviront notamment à financer des services de soutien spécialisés destinés aux jeunes.

Des membres soulignent la contribution des bénévoles, des partenaires et des citoyens ayant participé à l'activité. Il est mentionné que le succès de l'événement témoigne de l'engagement de la collectivité ainsi que de l'importance de la collaboration entre les organismes, les institutions et la population.

Stéfanny St-Laurent informe les membres de la tenue d'un forum, le 23 octobre 2026, portant sur le rôle des municipalités en matière d'égalité. Elle précise que l'activité réunira des élus, des employés municipaux et des citoyens afin d'échanger sur des pistes d'action concrètes et invite les membres à y participer. L'information est disponible sur le site Web d'AGIR Outaouais.

La présidence remercie Stéfanny St-Laurent pour cette information, souligne la pertinence de l'initiative et encourage la diffusion de ce type d'événements auprès des membres de la Commission.

9. Prochaine séance – 20 novembre 2026

La prochaine séance aura lieu le 20 novembre 2026.

10. Levée de la séance

Il est proposé par Stéfanny St-Laurent

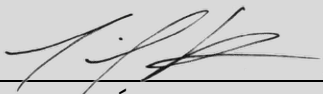
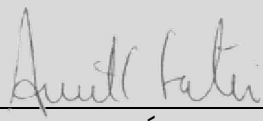
Appuyé par Luc Chénier

Et résolu que cette Commission lève la séance à 11 h 55.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

 _____ PRÉSIDENT MICHAEL KORHONEN	 _____ SECRÉTAIRE ANICK FORTIN
---	--